

**DÉLIBÉRATION
DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 19 MAI 2026 A 18H00**

Nb de membres en exercice : 33
Quorum : 17

PRÉSENTS :

Monsieur FABRE, Monsieur GUEUR, Madame FALCON, Monsieur de BOISSIEU, Madame PETIT, Monsieur BRESSON, Monsieur BOURDIN, Monsieur RIGAUD, Madame PARIS, Madame SONNERY, Monsieur BLANC, Monsieur TENAND, Monsieur RICHER, Monsieur BROYER, Madame KREUTER CHADENAS, Madame BOULIN-BARDET, Monsieur ENTEMEYER, Madame BARBISIO, Monsieur DEROUBAIX, Madame SPAHIU, Monsieur BERNE, Monsieur CHRISTIN, Madame PELISSIER, Monsieur ABBES, Madame QUELIN, Madame BOUILLET, Monsieur LAFAYOLLE DE LA BRUYERE.

EXCUSÉS AYANT DONNÉS PROCURATION :

Madame SEYTIER à Monsieur FABRE
Madame ARBORE à Madame FALCON
Madame JACQUET-FRANCILLON à Monsieur GUEUR
Monsieur PITTO à Madame QUELIN

EXCUSÉE :

Madame BRISSEZ

ABSENTE :

Madame ELEGBEDE jusqu'à la délibération n°5 inclus

Le quorum est atteint.

2026.04.01

NOMINATION D'UN OU UNE SECRÉTAIRE DE SÉANCE

(Rapporteur : Daniel FABRE)

Nomenclature : 5.3.6 Désignation des représentants

Le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT) prévoit en son article L. 2121.15 qu'au début de chacune de ses séances, le Conseil municipal nomme un ou plusieurs de ses membres pour remplir les fonctions de secrétaire.

Il s'agit donc de nommer le ou la secrétaire de la séance de ce jour par vote à main levée.

Le Conseil Municipal après avoir entendu l'exposé qui précède et après en avoir délibéré, à l'unanimité, DÉCIDE :

1. **DE NOMMER** Madame Christine BOULIN-BARDET, secrétaire de séance.

Fait et adopté en séance les jour, mois et an susdits.

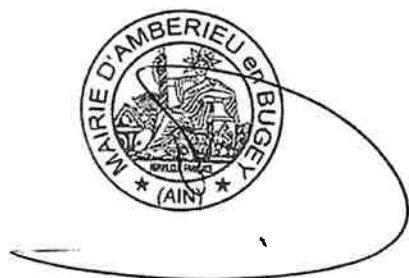
Pour copie conforme

Certifiée exécutoire compte tenu de la publication le

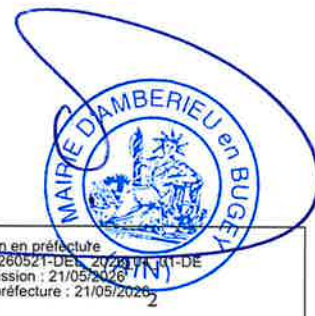
21 MAI 2026

Daniel FABRE
Maire d'Ambérieu-en-Bugey

Madame Christine BOULIN-BARDET
Secrétaire de séance



A handwritten signature in black ink, appearing to be "CB", written over a horizontal line.



Accusé de réception en préfecture
001-210100046-20260521-DE 2128 PA 11-DE
Date de télétransmission : 21/05/2026
Date de réception préfecture : 21/05/2026